

CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'EXAMEN ORAL DE FIN DE MODULE AM1

L'examen oral de fin de module (*mündliche Modulabschlussprüfung*) est destiné à évaluer votre niveau à la fin de l'Aufbaumodul 1, après que vous aurez validé les quatre cours du module². **Le niveau C1 sera requis lors de l'examen.**

Nous vous rappelons que la charge totale de travail de ce module est de 360 heures :

- 30 heures de présence pour chaque cours du module (total : 120 heures)
- 30 heures de travail en autonomie pour chaque cours (total : 120 heures de « Selbststudium »)
- 120 heures de préparation en autonomie à l'examen (total : 120 heures de « Selbststudium »)

... soit **240 heures de travail autonome** (Selbststudium). Ce travail que vous devez fournir **en plus des cours** n'est pas négligeable. Il doit vous permettre (avec les cours) d'atteindre le niveau C1 du CECRL, qui est l'objectif visé de ce module (cf. Modulhandbuch). Nous vous conseillons donc de vous inscrire à l'examen uniquement lorsque vous pensez avoir atteint ce niveau...

Le niveau C1 est celui d'un **utilisateur expérimenté** de la langue. Le CECRL indique qu'une personne de niveau C1 « peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Elle peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots et peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Elle peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ».

Pour atteindre ce niveau C1, qui sera évalué lors de l'examen de fin de module (MAP-AM1), nous vous conseillons **très fortement** de ne passer cet examen oral qu'**APRÈS** avoir séjourné en France ou dans un autre pays de langue française. Vous augmenterez ainsi vos chances de réussite et vous pourrez obtenir une meilleure note. Nous vous rappelons qu'un examen réussi ne peut **en aucun cas** être repassé (il n'est donc pas possible d'améliorer une note déjà obtenue).

Si vous ne suivez pas ce semestre le cours d'expression écrite FK mais souhaitez passer la MAP, vous pouvez assister aux cours d'EE-FK lors des séances consacrées à la préparation de la MAP (pour travailler sur la méthode et sur le contenu). Dans ce but, contactez la lectrice concernée par mail juste avant le début du semestre.

INSCRIPTION ET DATE DE L'EXAMEN ORAL

Si vous souhaitez passer cet examen à la fin du semestre, inscrivez-vous en ligne sur Ilias dans l'espace intitulé MAP-AM1 - Klips1 - SoSe2017 (https://www.ilias.uni-koeln.de/ilias/goto.php?target=crs_2126275&client_id=uk), **au plus tard le 15 juin** (Cette échéance est la même pour les étudiants de Klips 1 et de Klips 2 : les étudiants de Klips 1 s'inscrivent sur Ilias, les étudiants de Klips 2 sur ... Klips 2 !).

L'examen oral aura lieu pendant la dernière semaine du semestre **OU** au cours de l'une des **deux semaines qui suivent la fin du semestre (prévoyez d'être disponible jusqu'au jeudi 10 août)**. La date et l'horaire exact vous seront communiqués au plus tard deux semaines avant votre examen.

Si vous ne souhaitez pas passer cet examen ce semestre, il est évidemment **inutile** de vous inscrire.

¹ Les étudiants en Sonderpädagogik (B9) ne passent pas de MAP, mais doivent passer un examen oral (*mündliche Prüfung*) à la fin du cours de *Fachwissenschaftliche Kommunikationstechniken Frz.*

² Les cours de l'AM1 pour les étudiants inscrits sur Klips 1 sont les suivants: **Sprachmittlung B ins Französische** (Traduction/Médiation allemand-français), **Sprachmittlung aus dem Französischen** (Traduction/Médiation français-allemand), **Kommunikations- und Argumentationstechniken Französisch** (nommé auparavant : EE8) et **Fachwissenschaftliche Kommunikationstechniken** (EE-FK).

DURÉE ET MODALITÉS DE L'EXAMEN ORAL

L'épreuve dure en tout 120 minutes et se déroule de la façon suivante : 90 minutes de préparation et 30 minutes de passation (examen oral avec deux examinatrices/teurs). Vous recevez des textes factuels en français (sur un sujet de société) et un petit texte en allemand, également sur le même sujet.

Les 90 minutes de préparation vous permettent de :

- lire les textes en français,
- préparer le résumé et le commentaire de ces textes,
- préparer l'explication de deux points de grammaire figurant dans les textes en français (et qui vous seront indiqués),
- traduire le texte allemand en français.

À l'oral, vous devez ...

- synthétiser de manière ordonnée les informations sur le sujet en utilisant tous les textes et en apportant quelques informations personnelles) pour répondre en conclusion à la question posée (10 à 12 minutes d'exposé, 2 à 5 minutes de questions de la part des examinateurs).
- traduire le texte allemand en français (10 minutes). Attention : pensez à préparer la traduction du texte pendant les 90 minutes de préparation (vous pouvez écrire en abrégé pour aller plus vite).
- expliquer le plus clairement possible les deux points de grammaire (5 minutes).

Le jury vous posera éventuellement des questions pour clarifier ou expliciter certains points. Ces questions vous permettent de préciser votre pensée, et constituent donc une aide.

Vous serez évalué sur votre capacité à **expliquer, commenter, traduire**, ainsi que sur la richesse de votre **vocabulaire**, la précision de votre **syntaxe** et la justesse de votre **prononciation**. Vos compétences doivent correspondre au **niveau C1 du CECRL**.

MODALITÉS DE LA PARTIE EN ALLEMAND DE L'EXAMEN ORAL

Dans le cadre de la MAP, vous serez également évalué sur vos capacités à traduire à l'oral un texte du français vers l'allemand. Cette partie de l'examen a lieu obligatoirement le même semestre. Elle est organisée par vos professeurs chargés des cours de traduction/médiation français-allemand, Mme Lhafi, M. Röntgen ou M. Rütth, qui prendront contact avec vous par mail et vous donneront de plus amples informations (contenu, **date**, horaire, lieu). Attention : pensez à consulter votre boîte mail de l'université !

La date de la partie en allemand de l'examen n'est pas forcément la même que pour la partie en français. En effet, bien qu'il s'agisse d'un examen global, noté globalement, il n'est pas toujours possible, pour des raisons organisationnelles, de le faire passer en une seule fois. Merci de votre compréhension.

La MAP-AM1 est un **examen global**, noté sur 100 points (la partie en allemand représente 20% de la note, la partie en français 80%). La note correspond à l'addition des points obtenus dans les deux parties. Si l'examen est raté, il est obligatoire de repasser la totalité de l'examen la fois suivante (partie en allemand **et** partie en français).

RÉSULTATS DE L'EXAMEN ORAL

Les résultats seront indiqués sur Klips 1 (Notenspiegel) au plus tard quinze jours après les derniers oraux.

La MAP-AM1 est un **examen global**, noté sur 100 points (la partie en allemand représente 20% de la note, la partie en français 80%). La note correspond à l'addition des points obtenus dans les deux parties.

Si vous réussissez l'examen (ce que nous espérons), celui-ci ne peut pas être repassé.

Si l'examen est raté, vous pouvez le repasser le semestre suivant, ou ultérieurement. Dans tous les cas, il est alors obligatoire de **repasser la totalité de l'examen** (la partie en allemand **et** la partie en français). Pensez à vous **réinscrire** à l'examen dans les délais.

Les lectrices et lecteurs de la Sprachpraxis sont à votre disposition lors de leurs permanences pour vous informer et vous conseiller. N'hésitez pas à vous adresser à eux.